Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Ecole vaudoise fait sa rentrée

La traditionnelle conférence de presse de rentrée des autorités scolaires cantonales s'est déroulée aujourd'hui sous la direction de Mme Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat et cheffe du DFJ. Cette rentrée s'effectue dans un climat serein dont témoignent une nouvelle procédure d'enclassement par enveloppe, une situation de l'emploi stable, un faible taux de recours ainsi qu'une série d'aménagements pédagogiques.

Cette rentrée verra également la réforme scolaire EVM s'appliquer désormais en 3e et 9e années.

A la veille de la rentrée scolaire, grâce notamment à l'introduction de nouveaux outils de gestion au sein de ses services, la direction du DFJ a pu dresser un panorama complet de la scolarité obligatoire. Sur le plan des effectifs, 43'194 élèves fréquenteront une classe primaire et 35'451 une classe secondaire. La moyenne des élèves par classe, pour sa part, baisse. Elle se situe désormais 19,5 pour le primaire et à 18,8 pour le secondaire. Grâce à l'introduction d'un nouveau dispositif d'enclassement appelé " enveloppe pédagogique ", les établissements scolaires de l'enseignement obligatoire du Canton ont ainsi pu planifier eux-mêmes l'ouverture des 2219 futures classes du secteur primaire et des 1891 futures classes du secteur secondaire.

Sur le front de l'emploi, rares sont les personnes encore à la recherche d'un poste. Une faible pléthore se fait jour dans les classes enfantines et au primaire (22 et 26 cas au 9 août) alors que certaines branches telles les mathématiques ou les sciences économiques connaissent une légère pénurie.

Forte de ce constat et d'indicateurs témoignant de la stabilité du système scolaire, à l'image du faible taux de recours déposés à la suite de l'orientation de fin de 6e (29 cas sur près de 7000 décisions) et des résultats favorables d'une enquête menée auprès des parents, la cheffe du DFJ a fait part de sa volonté de poursuivre l'effort de stabilisation de la réforme EVM. Cet effort passe notamment par un engagement de l'institution sur ses prestations, par une volonté de dialogue accru avec l'ensemble des partenaires et milieux intéressés, enseignant-e-s et parents, ainsi que par une coordination accentuée au niveau intercantonal.

Cette volonté est illustrée par l'annonce de certains aménagements de nature pédagogique : introduction d'une sensibilisation à l'allemand en 3e année, de nouveaux moyens d'enseignement de mathématiques en 6e (à l'échelon romand) et de connaissance de l'environnement en 3e et 4e. L'apprentissage du français est plus que jamais au c?ur des préoccupations. Le DFJ a renoncé à rééditer ses propres moyens didactiques au profit d'une approche concertée au niveau romand. Prenant en considération l'insatisfaction née, au cours d'une expérience pilote, du choix obligé entre l'anglais et l'allemand pour passer le certificat de fin de 9e année dans les établissements " explorateurs ", le Département a maintenu des examens pour chacune de ces deux langues. En outre, une réflexion de fond sera engagée avec tous les partenaires de l'école sur la problématique du passage de trois à deux évaluations périodiques, ainsi que sur l'éventualité de donner aux parents le choix de l'orientation en cas de doute profond de la conférence des maîtres. Enfin, le Département souhaite offrir aux enseignants-es des outils d'aide à la décision en matière d'orientation, notamment en permettant de situer l'élèves par rapport à des normes et à la classe. Pour ce faire, le renforcement des épreuves cantonales de référence et la constitution d'une banque de donnée de tests vont être étudiés par de la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Dossier complet (y.c. scolarité post obligatoire, formation professionnelle et enseignement spécialisé) disponible dès 15 heures sur www.dfj.vd.ch

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 août 2002

DFJ, Anne-Catherine Lyon, cheffe du département, 021 316 30 01